

Barrages à vendre ? La France peut dire merde à Bruxelles, mais Macron ne le veut pas

écrit par Christine Tasin | 8 juin 2019



L'Europe veut obliger la France à privatiser ses barrages ! Bruxelles a même envoyé à la France une "mise en demeure" lui enjoignant de renoncer à être maître chez elle et à être autonome énergétiquement.

L'hydroélectricité en France

La France est le **2e pays européen producteur d'hydroélectricité**, derrière la Norvège.

La production en année moyenne (68 TWh) correspond à la consommation domestique moyenne annuelle d'environ 27 millions d'habitants, soit de l'ordre de 40 % de la population française. Elle représente **12 à 14 % de la production totale d'électricité** et **1/3 de l'énergie électrique renouvelable française**.

L'hydroélectricité est la garante de la sûreté du système électrique par sa capacité d'intervention rapide en puissance de pointe, avec ses 12 000 MW adossés à de grands réservoirs de barrage.

<http://www.france-hydro-electricite.fr/lenergie-hydraulique/chiffres-cles>

<http://resistancerepublicaine.com/2016/02/17/la-france-est-le-seul-pays-de-lue-qui-brade-au-prive-ses-centrales-hydrauliques/>

Mais Bruxelles ne l'entend pas de cette oreille :

<http://resistancerepublicaine.com/2018/07/24/macron-va-vendre-nos-barrages-pour-payer-les-180-000-euros-de-travaux-de-lappart-de-benalla/>

.
Or, la France a tout à fait le droit de refuser d'obtempérer, elle peut conserver le contrôle de ses barrages

« soit au titre de la "réserve de sûreté" utilisée pour la gestion de l'eau qui alimente les populations ; soit au titre de l'"intérêt stratégique" pour la gestion de barrages qui déterminent la survie d'une région ».

.
Mais Macron s'obstine, il veut obéir à Juncker, il veut faire plaisir à ses copains des multinationales qui louchent sur des bijoux de famille.

.
En plusieurs endroits, en France, la Résistance s'organise pourtant. Et que les organisateurs soient des politiques, des syndicalistes, des gauchistes, des membres d'Attac ou des patriotes, on s'en fiche. Il faut que ça bouge. Comme ici à Lannemezan :

À l'initiative des gilets jaunes de Lannemezan un collectif, s'est créé : Gardons nos barrages, suite à une soirée info «L'eau bien public».

Cette première réunion à Hèches était animée par Michel Sanciaud, d'Attac 65 ; Pierre Seube et François Brouquisse. Au cours de cette réunion, une présentation sur la réglementation des barrages et les obligations des différents intervenants (exploitant-concessionnaire, état et communes et plan communal de sauvegarde en particulier, vis-à-vis de la sécurité).

Une présentation de la situation actuelle des barrages et des risques liés à l'ouverture à la concurrence du renouvellement des concessions hydroélectriques, bien commun public de l'eau, les conséquences de sa privatisation et des pertes de revenus pour l'État et les collectivités.

Un débat animé où un ancien de la SHEM rappelle l'historique de l'utilisation de l'hydroélectricité avec la nationalisation de l'eau et de son utilisation le 13 octobre 1919, jusqu'à la

décision catastrophique du président de la République et de son Premier ministre de l'époque, en 2001, avec la ratification de la libération du marché de l'énergie. Le collectif s'interroge : *«Comment n'arrivons-nous pas à bloquer le renouvellement des concessions alors que le gouvernement suédois s'y est opposé ? Les documents d'appel d'offres au renouvellement sont refusés au citoyen et ne seront éventuellement communiqués qu'une fois choisi le concessionnaire. Plus d'une centaine de députés viennent de signer une démarche pour refuser l'ouverture des concessions à la concurrence et réaffirmer que l'eau doit rester un bien public.* La CACG s'oppose également (officieusement) à la libéralisation des concessions. Il y aura également un risque concernant la sécurité des centrales nucléaires. Aujourd'hui, la commission européenne tente d'imposer ses directives non seulement à la France mais aussi à d'autres pays comme le Portugal, mis en demeure du 7 mars dernier, comme l'Autriche, l'Allemagne, la Pologne, la Suède le Royaume-Uni. L'ouverture à la concurrence, c'est la rentabilité au détriment de la sécurité, du coût dont le prix, de la gestion optimisée de l'eau, notre bien public».

<https://www.ladepeche.fr/2019/06/04/le-collectif-gardons-nos-barrages-vient-de-voir-le-jour,8237279.php>

Mobilisez-vous, bougez-vous, ne vous laissez pas faire !